



**DATE DE LA FORMATION : 12 avril 2025 8h30/17h à Boucagnères.**

L'ensemble des documents demandés sont à renvoyer à la :  
Fédération Départementale des Chasseurs du Gers - 530  
route de Toulouse - 32000 AUCH CERFA

- COPIE pièce d'identité à jour
- Chèque de 80 euros à l'ordre de la FDC32 qui sera détruit à la fin de la formation ou encaissé si absence non excusée. OBLIGATOIRE
- Renseigner votre n° de portable
- Renseigner votre boîte mail pour l'envoi de votre convocation

**Votre contact :**

**Mme Christine CORREIA**

**au 05.62.60.28.30**

(du lundi au vendredi, sauf le mercredi après midi)



N° 10804\*03

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION
POUR LA PRATIQUE DE LA CHASSE A L'ARC

Code de l'Environnement articles L.423-1 et L.423-2
Arrêté du 18 août 2008 relatif à l'exercice de la chasse à l'arc

Vous demandez à suivre une formation spéciale à la chasse à l'arc.

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale des chasseurs de votre choix.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, livret de famille à jour)
d'une enveloppe libellée à votre adresse et convenablement affranchie

VOTRE IDENTIFICATION

Madame Mademoiselle Monsieur

Form fields for personal identification: nom de naissance, nom d'usage, prénoms, date de naissance, lieu de naissance, adresse, commune, code postal, nationalité.

\*Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Fait à le

Votre signature :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des fédérations départementales des chasseurs

Veillez indiquer votre adresse mail pour l'envoi de la convocation :

@

ainsi que votre numéro de portable : / / / /

Merci.